
[Imprimer](#)

Icade va créer un nouveau quartier à Versailles

Image

L'aménagement du site de l'ancienne caserne Pion, à Versailles (Yvelines), a été attribué en conseil municipal, le 22 mars 2018, à un groupement emmené par Icade, dans le cadre d'un projet urbain partenarial (PUP).

A la place de l'ancienne caserne Pion - une emprise militaire de 20 ha proche du château de Versailles (Yvelines) - un nouveau quartier comprenant 51 000 m² de constructions dont 544 logements doit émerger d'ici 2026, ainsi que les installations dédiées aux épreuves d'équitation des JO de 2024.

Le site qui a été racheté par l'Etablissement public foncier (EPF) d'Ile-de-France à l'Etat en 2011 doit être transformé en « cité fertile », version contemporaine de la cité-jardin déclinée en un nouveau quartier, baptisé « Terres de Versailles ».

50 % de terres agricoles

La moitié du terrain a été classée en terres agricoles et la hauteur des bâtiments a été limitée à deux étages, hors rez-de-chaussée, de manière à créer un quartier "aéré, végétalisé, de faible hauteur et contemporain". L'opération, délicate du fait de sa proximité avec le château de Versailles, a fait l'objet d'une mission d'étude préalable confiée au groupement composé de Michel Desvigne paysagiste – Inessa Hansch architecte et Une Fabrique de la ville (Jean-Louis Subileau et Guillaume Hebert). Les travaux de cette mission, qui ont fixé les grands principes de composition urbaine et paysagère, et souligné l'intérêt de conserver trois habitations et une halle, ont servi de base à la réflexion de l'agence d'architecture et d'urbanisme Lambert Lenack, membre du groupement emmené par Icade.

Typologie variée de logements

Le projet prévoit 544 habitations à ossature bois présentant plusieurs typologies de logements (maison de ville, maison jumelée, individuel en duplex et petit collectif) agrémentés de jardins privés et partagés.



Mais Terres de Versailles veut aussi devenir un écosystème "nourricier, équitable et durable". Ainsi sont également prévus des commerces et des activités (alimentaire bio, restaurant et atelier de transformation, micro-fermes, pépinières), des lieux d'apprentissage traditionnels (crèche et école avec pédagogie alternative) et novateurs (écocentre, conciergerie dédiée à la transition énergétique, maison du bois, espace de recyclage), ainsi qu'un hôtel géré par Accor, un centre équestre et une plaine dédiée au sport. Ces derniers équipements accueilleront les épreuves d'équitation des JO de 2024.

Les membres du groupement lauréat :

- Icade, développeur et promoteur
- Agence Lambert Lenack, architecte urbaniste
- Deyrolle, philosophie et démarche environnementale
- Phytorestore, ingénierie du paysage
- Oteis, ingénierie VRD et économie de la construction
- Une autre ville, conseil en aménagement durable
- Cèdres, conseil en environnement et qualité des sols
- Soppec, investisseur commerces
- PV2D, conseil tourisme et culture
- Berger&Berger, artistes concepteurs.

